

« A2C PATRIMOINE »
Société A Responsabilité Limitée
Capital : 5000,00 Euros
Siège social : 17, Rue Camille Pelletan
CENON - 33150

RCS BORDEAUX
SIREN 751378605

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
LE 21 OCTOBRE
A 17 HEURES

Se sont réunis ses membres, **en assemblée générale extraordinaire**, sur convocation régulièrement faite par le gérant.

Monsieur Cuneyt ABUKE préside la séance.

Monsieur le Président constate que sont présents tous les associés totalisant toutes les parts de la société.

Monsieur le Président constate que le quorum étant réuni, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :

- Les lettres de convocation
- Le texte des résolutions

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Agréer la donation de **250 parts sociales** numérotées de 251 à 500, entièrement libérées, de la société A2C PATRIMOINE par Monsieur Cem ABUKE à Madame Emine KARAKUS

RESOLUTION

Cette résolution est mise aux voix

La résolution est adoptée à l'unanimité.

POUVOIRS

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à Monsieur Cuneyt ABUKE avec faculté de substitution à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la résolution prise, et d'une manière générale d'effectuer tout ce qui sera utile et nécessaire à la conclusion du contrat.

A la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura effectué en vertu du présent mandat et des déclarations du constituant par le seul fait de l'accomplissement de l'opération, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par les Associés présents.

Suivent les signatures des associés.

Monsieur Cuneyt ABUKE en sa qualité de gérant et d'associé de la SARL A2C PATRIMOINE

Monsieur Cem ABUKE en sa qualité d'associé de la SARL A2C PATRIMOINE

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is a stylized, cursive script. The signature on the right is more complex, featuring multiple loops and a prominent flourish at the end.